L'ÉDITO

Un vent d'optimisme pour 2021

Alexandre MEDVEDOWSKY
est un ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration (promotion Denis Diderot, 1984-1986). Magistrat au Conseil d'Etat à partir de 1986, il siège au cabinet de Laurent Fabius alors président de l'Assemblée Nationale de 1990 à 1992. De 1998 à 2001, il est professeur associé à l'Université d'Aix-Marseille III et enseigne à l'IEP de Paris jusqu'en 2006. Il a été conseiller des Bouches-du-Rhône de 1998 à mars 2015. Nommé conseiller d'Etat en juillet 2001, il rejoint ESL & Network Holding la même année et intègre le Directoire d'ESL & Network Holding, dont il est nommé président le 1er janvier 2013. Il a été élu président du SYNFIE, le syndicat français de l'intelligence économique en mai 2014.

Xavier DESMAISON
est président du groupe Antidox, qui accompagne une centaine de dirigeants d'entreprises et grandes organisations dans leurs stratégies de communication et d'opinion, avec une forte dominante digitale. Il préside par ailleurs l'association Civic Fab, dédiée à la lutte contre les « fake news » et la haine en ligne. Maître de conférences à Sciences Po, il a publié récemment « Dans la tête des gilets jaunes » (VA Éditions, janvier 2019) et « Le Bûcher des Vérités » (Hermann, novembre 2019).

Entre le nombre de décès du coronavirus dans le monde, l'impact considérable sur la croissance économique, la perte de millions d'emplois, l'approfondissement des inégalités, une dette abyssale des États, des défaillances d'entreprises qui se multiplient, il est bien difficile de percevoir un vent d'optimisme pour 2021.

Pourtant en cette fin d'année le rôle de nos entreprises, ESL&Network et Antidox, dans nos domaines de compétence (intelligence stratégique, affaires publiques, influence, communication numérique) est d'offrir à nos clients quelques raisons d'espérer par nos méthodologies de collectes d'informations, de réductions des incertitudes, de mobilisations des techniques d'influence, de maîtrise de nos environnements digitaux.

2021 sera une année d'espérance parce que les Américains se sont débarrassés de Donald Trump dont l'imprévisibilité et la méconnaissance des dossiers étaient des facteurs permanents d'instabilité, de tensions entre les grandes puissances, d'affaiblissement du multilatéralisme. Cela ne changera pas le contexte de guerre économique et technologique violent entre les USA et la Chine qui sera sans nul doute poursuivi par l'administration Biden mais le dialogue, le retour des USA dans les discussions internationales à tous les niveaux, créeront un environnement plus sûr pour les entreprises.

2021 sera une année qui verra probablement, si l'on en croit nos experts, dès le mois de janvier l'annonce de la fin de la crise du Golfe entre le Qatar et ses voisins. Le Middle East retrouvera de ce fait un intérêt majeur pour les entreprises françaises et européennes qui y trouveront opportunités d'investir et occasion d'exporter. L'administration de Joe Biden devrait favoriser le retour des USA dans des discussions certes musclées, mais des discussions tout de même, avec l'Iran. Si l'on y ajoute la normalisation progressive des relations entre pays arabes et Israël, c'est toute une région qui pourrait retrouver le chemin d'un environnement apaisé, propice aux affaires.

Coincée entre la Chine et les USA, mal à l'aise dans la gestion des rapports avec la Russie, massivement frappée par la crise sanitaire et la crise économique qui l'accompagne, l'Europe pourrait avoir des raisons de déprimer. Pourtant 2021 pourrait offrir aussi des raisons d'espérer. On est frappé par la résilience des pays de l'Union Européenne, leur capacité à mobiliser des financements importants autour de plans de relance ambitieux et coordonnés. La gestion de la dette Covid associera gouvernements et autorités monétaires européennes pour limiter l'impact de cet endettement sur la croissance. Plus encore, l'année 2021 pourrait marquer en Europe un virage important lié à la prise de conscience que les souverainetés nationales et la souveraineté européenne deviennent des objectifs majeurs des politiques publiques. La modification de la doctrine habituelle de la Commission européenne sur les règles de concentration pour favoriser l'émergence de champions européens, la protection des secteurs stratégiques et des pépites technologiques des prédations étrangères d'où qu'elles viennent pourraient ainsi se poursuivre et s'amplifier sous l'impulsion de la France et de l'Allemagne.

Ce sera particulièrement vrai dans le domaine des nouvelles technologies, du digital et du numérique. Ce mardi 15 décembre, Thierry Breton et Margrethe Vestager ont présenté le « Digital Services Act » et le « Digital Market Act », avec l'objectif de « garantir la sécurité des utilisateurs en ligne et permettre aux entreprises numériques innovantes de se développer ». Du harcèlement en ligne à la propagation de produits illicites, des piratages informatiques aux propagandes extrémistes, le fonctionnement du numérique au cours de ces dernières années ne peut que susciter une inquiétude et un pessimisme croissant, y compris aux Etats-Unis, pourtant principal bénéficiaire de ces innovations. La domination excessive de quelques géants numériques risque d'étouffer la créativité et l'innovation européennes, aggravant le sentiment de déclin du vieux continent… Rien de ceci n'est inéluctable. Le fait que la Commission européenne décide de jouer pleinement son rôle - là où l'on ne l'attendait plus, pourrait-on dire - invite à l'optimisme. A chacun ensuite de jouer son rôle et de relever ces défis de l'époque.

2021 pourrait être aussi, pour les décideurs économiques et politiques, une année d'espérance à condition d'articuler davantage leur vision de la légitimité et de la raison d'être de leurs organisations : face à des collectifs en perte de sens, ils doivent rappeler leur contribution en faveur de sociétés plus apaisées, justes et amènes, quels que soient les canaux de communication qu'ils choisiront d'emprunter et à condition d'aligner attentivement le discours et les actes. Les opinions, usées par des années de transformations économiques globalisées et par des crises économiques, sociales et sanitaires à répétition, ont plus que jamais besoin de leaders qui dessinent une vision, des projets, des rêves communs d'avenir.

Ce vent d'optimisme, souhaitons-nous donc qu'à la même date en 2021, nous puissions dire avec Verhaeren qu' « immensément il a étreint le monde. » Même si notre époque de Covid-19 interdit pour l'heure toute effusion imprudente. ●

REGARD D'EXPERT

Monnaies publiques, monnaies privées

Christian DE BOISSIEU
est Professeur émérite à l'Université de Paris I (Panthéon Sorbonne). Il a été président du Conseil d'analyse économique et membre du Collège de l'AMF. Il a publié « Les 100 mots de la Politique monétaire, Que Sais je », PUF, printemps 2020.

Un peu partout, les banques centrales sont en train de travailler sur le probable lancement de monnaies numériques. La BCE est totalement sur cette ligne, avec le projet d'un euro numérique évoqué à plusieurs reprises par Christine Lagarde.

Pourquoi un tel engouement ? Les banques centrales ne font que mettre en œuvre, chacune dans sa sphère de contrôle et d'influence, les nouvelles technologies du digital qu'il s'agisse de la blockchain, de l'intelligence artificielle,…Des technologies qui relèvent au départ d'initiatives privées et décentralisées, comme en témoigne l'article fondateur de 2009 de S. Nakamoto qui introduisait d'emblée la technologie (la blockchain) et la cryptomonnaie (en l'espèce le bitcoin). Une seconde raison est stratégique : les banques centrales veulent reprendre la main après le projet de lancement du Libra, récemment rebaptisé Diem, par Facebook. Un projet qui pourrait voir le jour en 2021, à condition d'être, dans sa nouvelle version, avalisé par les régulateurs, et qui pourrait concerner potentiellement 2,5 milliards d'utilisateurs !

Prenons l'exemple de l'euro numérique, mais le raisonnement s'appliquerait tout aussi bien au dollar numérique, au yuan chinois numérique,… Il sera émis par la BCE, comme le sont aujourd'hui les billets en euros, et à ce titre, comme les billets ou comme les réserves des banques commerciales auprès de la banque centrale, il représentera une créance de ceux qui le détiendront vis-à-vis de la BCE. Sous cet angle-là, essentiel, il diffère des cryptomonnaies (bitcoin ethereum,…) qui sont des monnaies privées car constituant une dette pour des émetteurs privés. L'euro numérique viendrait compléter le cash, souvent sans doute se substituer pour partie à lui. Partout, la part du cash dans le total des moyens de paiement baisse tendanciellement, sous l'effet des vagues successives d'innovations technologiques : cartes de paiement et de crédit, Internet, blockchain et IA,… Contrairement à d'autres analystes, je ne crois pas à la disparition du cash. Une partie des transactions courantes va continuer à se faire en cash pour des raisons d'habitude et de commodité, sans oublier que l'économie informelle, présente même dans les pays les plus avancés, fonctionne, pour des raisons faciles à comprendre, avec le cash.

L'euro numérique s'échangera à la parité 1/1 contre toutes les autres formes de l'euro, ce qui paraît indiscutable. Il sera donc un « stable coin », tout comme le Diem est prévu comme étant un « stable coin » par rapport au dollar. Cette propriété évitera la volatilité des cours inhérente à de nombreuses cryptomonnaies qui ne sont pas ancrées sur une ou plusieurs monnaies publiques.

L'euro numérique sera non seulement une mise à jour technologique de la monnaie unique européenne. Pour tous, les entreprises et les ménages comme pour les institutions financières, il va réduire les coûts de transaction, accélérer et sécuriser les règlements, probablement augmenter, toutes choses égales d'ailleurs, la vitesse de circulation de la monnaie. Le digital élargit le champ des possibles, en même temps qu'il peut se prêter à des intrusions malveillantes sous forme de cyberattaques. La cybersécurité va être aussi concernée par l'euro numérique.

Avec les monnaies digitales des banques centrales, l'articulation entre monnaies publiques et monnaies privées deviendra essentielle. Le bitcoin et les autres cryptomonnaies -que les banques centrales préfèrent appeler crypto-actifs car elles contestent leur caractère pleinement monétaire- sont des monnaies privées, livrées pour la détermination de leur prix au jeu permanent de la loi de l'offre et de la demande et dénuées en cas de crise de tout parachute, de tout prêteur de dernier ressort. La bulle actuelle sur le bitcoin, avec un prix qui tutoie 20.000 dollars, l'illustre amplement. Par définition l'euro numérique aura la BCE comme prêteur de dernier ressort, et l'équivalent en dehors de la zone euro vaudra pour toutes les monnaies numériques publiques. Monnaies digitales publiques et privées seront sans aucun doute concurrentes. Je renverrai volontiers ici aux travaux de F. Hayek sur la concurrence monétaire et les déterminants de celle-ci, en particulier sur ce qui fait la qualité d'une monnaie (la quantité de ladite devise n'étant qu'un facteur parmi d'autres). Derrière cette concurrence, se profilent très vite des considérations de contrôle et de souveraineté. Mais monnaies digitales publiques et privées seront aussi complémentaires. La convertibilité entre elles, dans les deux sens et avec des points de passage nombreux, sera une information cruciale pour la lutte contre l'évasion fiscale, contre le blanchiment de l'argent sale et contre le financement du terrorisme ●

REGARD D'EXPERT

Afrique : le soft-power russe étend son rayon d'action

Frédéric LEJEAL
Politologue de formation, spécialiste de l'Afrique depuis vingt-cinq ans, Frédéric LEJEAL a accompli sa carrière en tant que journaliste notamment comme rédacteur en Chef de La Lettre du Continent, publication bilingue confidentielle sur l'Afrique de l'Ouest et les réseaux d'affaires dans le Golfe de Guinée. Proche de Jean Audibert, ancien conseiller Afrique de François Mitterrand, il a vécu quatre ans sur ce continent, et a parcouru une trentaine de pays. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont «Le Burkina Faso» paru aux éditions Karthala.

Après avoir délaissé l'Afrique à la suite du démantèlement de l'Empire soviétique, Moscou reprend les positions jadis abandonnées sur ce continent mêlant sa voix au jeu d'influence des autres grandes puissances. Un redimensionnement géographique très net depuis son implication décisive dans la guerre civile syrienne à partir de 2015. Contrairement à ses concurrents comme la Turquie, l'Inde ou la Chine, la Russie n'est pas un pays exportateur de produits manufacturés. Son essor n'est pas porté par des groupes diversifiés de dimension internationale ou par les porte-étendards que sont les compagnies aériennes nationales à l'image de Turkish Airlines. Il repose pour l'essentiel sur les industries extractives ainsi que le militaire et le paramilitaire, deux secteurs traditionnels de l'expertise russe. Sur ces derniers points, un nouveau palier hautement symbolique vient d'être franchi avec la confirmation, par Vladimir Poutine, de la création d'une base navale au Soudan, pays au cœur de ses ambitions depuis plusieurs années au Sud du Sahara. Moscou n'a donc pas subi les conséquences de son soutien ouvert au régime d'Omar al-Béchir, bête noire des Etats-Unis renversé par un putsch, le 11 avril 2019, après plusieurs mois d'émeutes populaires.

Cette base en Mer Rouge, dont le principe a été acté au sommet Russie-Afrique de Sotchi, en octobre 2019, avec Abdel Fattah Abdelrahman al-Burhan, successeur d'al-Béchir, doit servir à des fins logistiques, d'accueil de navires et de ravitaillement. Ce projet s'est concrétisé après plusieurs autres accords de coopération militaire avec la République démocratique du Congo (RDC), le Burundi et surtout la Centrafrique où l'emprise russe a profité du recul de l'influence française avec la fin de l'opération Sangaris, en 2016. Dans ces différents Etats le mode opératoire repose sur la même approche : programmes de formation ; renforcement des armées nationales ; protection d'intérêts stratégiques comme les sites pétroliers et miniers ; missions de conseil auprès des présidences. Ces tâches sont souvent confiées à la société paramilitaire Wagner (ChVK Wagner). Outre la Centrafrique qui forme son bastion, cette entreprise, poste avancé de la Russie sur le continent à la jonction entre mercenariat et l'action gouvernementale, opère aussi de l'Ouganda à la Somalie en passant par le Rwanda. Elle fait actuellement surtout parler d'elle en Libye où elle sécurise les champs pétroliers contrôlés par les milices affiliées au général Khalifa Haftar, commandant de l'Armée nationale libyenne (ANL), soutenu par Moscou, face au gouvernement de Tripoli. Influente et omniprésente, Wagner a été indirectement visée par Emmanuel Macron lorsque début 2020 à Pau, à l'occasion du sommet du G5 Sahel, ce dernier a dénoncé la politique de « certaines puissances étrangères » et leur « agenda de mercenaire » destiné à éloigner les Européens de l'Afrique pour mieux y jouer leur partition.

Jusqu'à présent centré sur le domaine militaire, Moscou étend désormais son « offre » à la bancarisation ou à la surveillance de scrutins électoraux dans des zones sensibles ou menacées. Des soldats russes ont ainsi débarqué à Bangui, en Centrafrique, pour « encadrer » la présidentielle du 27 décembre dans ce pays toujours livré à l'activisme de groupes armés. Cette opération suit la livraison, en octobre, de plusieurs blindés pour les Forces armées de la République centrafricaine (Faca). Les forces spéciales russes (Spetsnaz) assurent également la sécurité de Faustin Archange Touadera ainsi que celle des membres du gouvernement et de sa résidence personnelle. Candidat à sa propre succession, le chef de l'Etat fait par ailleurs appel depuis plusieurs années à Valery Zakharov, proche du Kremlin, comme conseiller chargé de la sécurité nationale.

Au Mozambique, important relais sur la façade Est de l'Afrique depuis son soutien au Front de libération du Mozambique (Frelimo), la Russie a accompagné la présidentielle de 2019 laquelle a débouché sur la réélection de Filipe Nyusi, cacique de ce mouvement indépendantiste avant de se muer en parti marxiste-léniniste jusqu'au début des années 1990. Dans ce pays lusophone, Moscou prête main forte aux Forces armées de défense du Mozambique (FADM) pour sécuriser la province Cabo Delgado (extrême-nord) en proie à une flambée terroriste islamiste depuis 2017. Ce soutien consiste en un précieux appui aérien. En visite à Moscou en août 2019, peu avant sa réélection, Filipe Nyusi avait signé plusieurs conventions avec son homologue dans le domaine sécuritaire ainsi qu'un accord avec la société publique pétrolière Rosneft pour l'exploitation du gaz de ce pays. Réactivant ses anciennes alliances, la Russie reprend pied dans d'autres pays de l'ornière soviétique (Congo-Brazzaville, Angola, Algérie…) où elle multiplie les contrats de fournitures d'armements. Cette présence dans un domaine de prédilection vient contrebalancer de cuisants échecs comme le retrait par les autorités nigériennes, en 2013, au groupe Zarubezhvodstroy (ZVS), du chantier de construction du barrage de Kandadji sur le fleuve niger pour non-respect du cahier des charges.

Envers du décor : cette influence croissante est alimentée par de vastes campagnes de dénigrement tendant à décrédibiliser les activités ou la présence d'autres pays en Afrique, la France en tête. Orchestrées par des figures comme Evgueni Progozhin, membre du premier cercle de Vladimir Poutine et patron de multiples sociétés dont Concord Management & Consulting, cette stratégie de déstabilisation éprouvée consiste à inonder les réseaux sociaux (Facebook, Tweeter…) de fake-news à travers la création de milliers de faux-comptes ou de faux-profils pour mieux instrumentaliser les opinions publiques. Outre ces « usines à trolls », Moscou actionne ses propres « médias » comme levier d'influence. Russia Today (RT) et Sputnik, agence créée en 2014 pour « porter un regard russe sur l'actualité » comme elle se définit elle-même, se montrent toujours virulents lorsqu'il s'agit d'évoquer la politique de la France en Afrique. Une autre technique utilisée par l'Internet Research Agency, « think tank » proche du Kremlin, associe des journalistes à cette entreprise de dénigrement à travers des articles à charge dans des médias locaux moyennant rémunération. La Centrafrique est passée maître en la matière ●

REGARD D'EXPERT

Quelles leçons tirer des élections US pour la prochaine présidentielle française ?

Damien Liccia
Vice-président de l'Observatoire stratégique de l'information

Jean-Baptiste Delhomme
Partner d'Antidox

Gestion du risque Covid-19, interventionnisme accru des réseaux sociaux, importance démultipliée de l'analyse d'opinion, des bases de données et des nouveaux vecteurs d'influence : la campagne présidentielle américaine de 2020 apparaît moins marquée par l'irruption d'innovations radicales que par l'adaptation à de nouvelles contraintes tant sanitaires que numériques.

Alors que les élections américaines apparaissent (enfin) toucher à leur ultime dénouement, la France s'apprête quant à elle à rentrer, à nouveau, dans une séquence électorale aux allures de marathon politique. Des régionales aux législatives en passant par les présidentielles, les départementales et les immanquables primaires de toute sorte : la succession des échéances (sauf report) devrait amener la France à renouveler une part très importante de son personnel politique en un peu plus d'un an.

Les élections américaines, qui atteignent un certain nombre de masses critiques nécessaires à l'innovation en matière de campaigning (en termes financiers, réglementaires ou de capacité d'innovation via la présence d'un écosystème tech spécifique), ont souvent fourni d'intéressants sujets d'études de ce côté-ci de l'Atlantique, infiniment plus modestes en comparaison. La campagne couramment qualifiée de data driven de Barack Obama en 2008 tout comme l'attribution de la victoire de Donald Trump en 2016 à la maîtrise du continuum entre étude d'opinion digitale et le micro ciblage publicitaire (avec le soutien, plus ou moins effectif, de Cambridge Analytica) sont apparues annonciatrices de méthodes radicalement nouvelles de faire campagne, plus ou moins transposables en France.

S'il est encore un peu tôt pour prétendre tirer toutes les leçons des élections américaines, gageons que la campagne de 2020 a été moins caractérisée par l'apport d'innovations de rupture que par l'adaptation à une nouvelle série de contraintes (sanitaires et numériques), qui, parce que celles-ci sont de nature globale, devraient peser de la même manière sur les prochains scrutins en France.

Un risque sanitaire pesant sur le déroulement de la campagne

Si les conjectures les plus rassurantes, confortées par les déclarations des laboratoires et des gouvernements, tablent sur le déploiement de vaccins efficaces dans les tous prochains mois, avec déjà de premières campagnes dans certains pays, comme au Royaume-Uni par exemple, la persistance du risque sanitaire entre le printemps 2021 et l'été 2022 paraît toujours constituer une hypothèse crédible. Sans aller jusqu'à évoquer un confinement pendant la campagne présidentielle, ou d'autres mesures restrictives similaires (qui, sans pouvoir être écartées, n'en sont qu'hypothétiques à ce stade), il y a fort à parier que celles-ci ne devraient pas se traduire par un retour au monde d'avant.

Les images de salles bondées, où les militants en rangs serrés acclament, chantent et applaudissent leur candidat paraissent pour le moment inimaginables, sur la base des connaissances que nous avons sur le Covid-19, grâce aux travaux statistiques de modélisation du phénomène réalisés ces derniers mois. Si ces images de rallies gigantesques cadraient parfaitement bien avec la défense de la liberté individuelle chère à l'électorat républicain, et notamment ses franges issues du Tea Party converties depuis au trumpisme, contre la politique du « lockdown » défendue par les démocrates et à la stratégie de « business as usual » en matière de gestion de la pandémie du président américain défait, on image mal en France un candidat prendre le risque politique de déclencher un cluster parmi ses propres troupes – au risque de s'exposer aux critiques, à l'heure où les oppositions et le gouvernement rivalisent d'imagination en matière de contraintes sanitaires. D'autant qu'une telle situation entraînerait probablement des contaminations dans les équipes de campagne (comme ce fut le cas pour Donald Trump lui-même, une partie de son staff et pour son avocat Rudy Giuliani, dans la phase post Election Day), ou du moins l'immobilisation de ses déplacements pour cause de quarantaine.

Pour peu que des réunions physiques se maintiennent, ne serait-ce qu'à des fins symboliques ou en marge de déplacements, celles-ci pourraient plutôt s'apparenter aux meetings intimistes de Joe Biden, dont la modestie a tant fait glousser, en comparaison des shows à l'américaine de son concurrent avec musique country et arrivée sur les tarmacs d'aéroports des battlegrounds states avec Air Force One. La victoire du candidat démocrate semble du reste indiquer, en partie, qu'en période de crise sanitaire, les grand-messes militantes ne sont pas nécessairement indispensables pour gagner.

Des budgets réaffectés de l'événementiel vers le numérique

Au-delà de prédire la florescence de meetings Zoom (qui du reste, se sont déjà déroulés durant le confinement), la réelle nouveauté serait plutôt à rechercher du point de vue budgétaire. L'organisation des « réunions publiques » engloutissent habituellement des sommes conséquentes en réservation de salles, logistique, sécurité, son et éclairage. Dans un contexte de crise sanitaire, il paraît peu probable que la réservation du Parc des Expositions ou de l'AccorHotels Arena vidées de leurs foules de supporters hurlants puissent présenter le même intérêt stratégique. Bien au contraire, en termes de « démonstration de force », une telle stratégie pourrait plutôt se révéler contre-productive.

Revoir le programme de meetings à la baisse, notamment en remplaçant ceux-ci par des lives et des vidéos de mauvaise qualité, comprend naturellement de nombreux désavantages en matière d'animation des communautés de sympathisants, que les candidats devront nécessairement pallier pour mobiliser leurs troupes d'électeurs potentiels. Cette approche comprend dans le même temps un avantage décisif, puisqu'elle permet de libérer les budgets habituellement mobilisés par les besoins de l'événementiel – ces mêmes budgets qui représentaient en 2017 le premier poste de dépense des principaux candidats à la présidentielle. Une question qui n'est pas anodine dans le contexte d'un plafonnement de cette dernière à environ 23 millions d'euros par candidat.

La destination naturelle de ces budgets ainsi libérés pourrait être le numérique, dont les outils et les plateformes ne sont pas soumis au risque virologique, et dont la promesse est, depuis son origine, de se substituer en partie ou en totalité au monde dit « réel ». Un choix notamment fait par l'équipe Biden, qui a renoncé aux meetings et a cherché à produire des contenus plus qualitatifs que de simples messages vidéo, hachés par les problèmes de connexion.

Si les budgets numériques français sont de manière générale très modestes, pour ne pas dire epsilonesques, en comparaison de ceux des équipes de campagne américaines (lois sur le financement de la vie publique et interdiction des publicités en période de campagne obligent), nul doute que ceux-ci devraient en profiter pour se développer largement : que ce soit en termes d'infrastructures numériques (serveurs, support technique

pour pallier les problèmes de connexion), via la mise en place d'équipes dédiées, en production de contenus ou encore à travers l'acquisition ou le développement de logiciels, et notamment de dashboards dédiés au campaigning.

Des réseaux sociaux plus restrictifs

Si les investissements sont amenés à se reporter vers le numérique, ceux-ci devront composer avec un contexte profondément bouleversé depuis la dernière élection. Non pas tant du point de vue des canaux officiels (TikTok ne pouvant pas prétendre au statut de fonctionnalité proprement révolutionnaire pour l'heure, même si ces potentialités sont réelles en termes de compréhension de certaines franges de l'opinion et de spin) qu'au niveau de l'utilisation militante des réseaux sociaux.

L'élection américaine de 2016 et l'élection française de 2017 ont pu être présentées comme l'apothéose du « faux » (faux comptes, faux blogs, fausses informations, fausses tribunes, faux documents accablants), c'est-à-dire du détournement des fonctionnalités des plateformes à des fins d'influence.

Le feuilleton de l'ingérence russe, la dénonciation de la haine en ligne et la généralisation du réflexe techno-déterministe visant à voir l'influence des algorithmes derrière chaque flambée de crispation politique et sociale (à l'instar des « Gilets jaunes » notamment ou de « Black lives matter »), ont entraîné les pouvoirs publics à faire pression sur les réseaux sociaux pour les forcer à quitter leur neutralité revendiquée d'hébergeurs pour être davantage interventionnistes (en France : loi "Fake News" et "loi Avia", aux Etats-Unis, auditions successives des grands patrons des GAFAM devant le Sénat et le Congrès aux Etats-Unis lors des auditions sur les soupçons d'ingérence russes et, plus récemment, sur la section 230 qui encadre la responsabilité des plateformes).

Sous la menace de sanctions, ou par souci d'éviter de nouveaux dommages en matière de réputation, les acteurs de la tech ont mis en place de nombreux procédés pour « préserver l'intégrité des élection » :

- La suppression de comptes suspects ou « extrémistes » sur Twitter et Facebook (6,6 milliards de faux comptes supprimés en 2019, 8 000 pages « trompeuses » supprimées en octobre 2020 sur cette dernière plateforme selon le réseau de Mark Zuckerbeg) ;
- La vigilance accrue des plateformes à l'égard des groupes de propagande liées à des puissances étrangères, et la labellisation (sur YouTube et Twitter) des comptes liés à des États ;
- Le durcissement des conditions d'inscription sur ces réseaux afin d'éliminer les faux comptes et la plupart des possibilités de s'y inscrire anonymement ;
- Le « shadow banning » de certains utilisateurs et la limitation de la diffusion de certains contenus comme l'article du New York Post sur Hunter Biden ;
- Sur Twitter, une difficulté accrue à retweeter des contenus (mise en place fin-novembre) afin d'enrayer les spirales de viralité, en ajoutant de la friction.

L'interventionnisme des acteurs de la tech a culminé après l'élection avec la censure partielle de certains tweets du président américain et de membres de son entourage accusant le Parti démocrate de fraudes massives. De même Facebook, dont le responsable de la communication Andy Stone avait annoncé le 23 septembre que le réseau social rejetterait les « publicités politiques clamant la victoire avant que les résultats de l'élection n'aient été déclarés », a supprimé un groupe pro-Trump de 300 000 membres intitulé « Stop The Steal ».

Une balkanisation des plateformes

Face à cet interventionnisme croissant, les stratégies des militants de tous bords divergent. Si certains misent sur des changements de registres pour maintenir leur présence sur les réseaux sociaux (ironie, détournements, phrases à double sens capables de flouer la censure algorithmique), d'autres choisissent en revanche d'investir d'autres plateformes – donnant à penser que le mouvement de centralisation du web autour de quelques plateformes hégémoniques puisse se trouver aujourd'hui quelque peu relativisé.

Les militants censurés (ou anticipant la censure prochaine), à l'instar de ceux de l'alt-right, ont déjà été nombreux à investir des plateformes alternatives comme Gab, Parler, Telegram ou encore Discord. Ceux-ci peuvent y trouver une totale liberté de ton, un certain anonymat et une forme d'invisibilité, sans craindre de sanction pénale ou de limitation. Dans le même temps, ces militants doivent aussi se résoudre à ne plus parler qu'à des audiences déjà convaincues, et à renoncer à provoquer des effets de bords sur d'autres cibles – notamment les journalistes et les leaders d'opinion, plus que jamais « gate keepers » entre le monde virtuel et le monde réel.

Ces plateformes se révèlent en revanche très efficaces pour fédérer des militants prêts à s'investir et coordonner des actions en ligne (relais massifs de contenus, raids). De facto, elles s'imposent comme un levier stratégique pour agir sur d'autres espaces plus visibles, pour gonfler la diffusion d'informations ou contre-attaquer, sans recourir à l'astroturfing en ligne devenu désormais plus compliqué, si ce n'est impossible. Certains partis, qui se sont dotés de leurs propres espaces, l'ont du reste bien compris, en cherchant notamment à profiter de l'énergie des utilisateurs en ligne, à la canaliser vers des objectifs stratégiques précis et en abaissant le coût d'accès aux plateformes. En France, la plateforme Agir de la France insoumise propose ainsi des actions aux militants qui y sont inscrits. La campagne américaine de 2020 ne s'est pas non plus privée de ce type de fonctionnalités. L'équipe de campagne de Donald Trump s'est ainsi dotée de son site, « Army for Trump », et de sa propre application dont l'objectif manifeste est de faciliter le passage à l'acte militant. De même, l'équipe de Biden a segmenté ses militants par communautés (« coalitions »), afin de les inciter à mobiliser leurs entourages proches – dans une logique de « marketing électoral » décentralisée et user generated.

L'exemple des stratèges démocrates et républicains qui se sont déjà adaptés aux multiples contraintes du nouvel état de fait sanitaire et numérique, devrait inspirer les futures campagnes françaises. Mais aussi inciter à penser à nouveaux frais la place des réseaux sociaux qui, malgré l'accélération des usages durant la crise sanitaire, paraissent désormais challengés par des médias ré-établis tiers de confiance sur le marché de l'information, et par la concurrence de réseaux sociaux moins restrictifs sur le marché de l'opinion. La politique ne serait-elle, sur ce sujet, qu'un révélateur d'une grande transformation du paysage numérique ? ●

REGARD D'EXPERT

Le budget 2021 de l'Arabie Saoudite

Bertrand BESANCENOT
est senior advisor chez ESL Network. Il a passé la majorité de sa carrière au Moyen Orient en tant que diplomate français. Il est notamment nommé Ambassadeur de France au Qatar en 1998, puis Ambassadeur de France en Arabie saoudite en 2007. En février 2017 il devient conseiller diplomatique de l'Etat puis, après l'élection d'Emmanuel MACRON en tant que Président de la République, Émissaire du gouvernement du fait de ses connaissances du Moyen Orient.

Le royaume vient de dévoiler son budget pour l'année 2021. Celui-ci s'élève à 264 Mds $, avec des dépenses réduites de 7,3 % et un déficit de 79,5 Mds $. Il reflète donc l'impact sérieux de la baisse du prix du pétrole et de la crise sanitaire.

Le PIB devrait diminuer en 2020 de 3,7 % , mais connaître en 2021 une croissance de 3,2 %.

Les revenus de l'année 2020 sont évalués à 205 Mds $ et devraient atteindre 226 Mds $ en 2021. Ceux tirés du pétrole sont estimés à 110 Mds $ en 2020 - soit une baisse de 30,7 % par rapport à 2019 - et ceux non-pétroliers sont passés au cours de la même période de 88 Mds $ à 95 Mds $ «essentiellement du fait de profits exceptionnels des investissements gouvernementaux».

La dette publique devrait croître, de 228 Mds $ en 2020 à 250 Mds $ en 2021.

Pour la première fois, les revenus pétroliers ne sont plus comptabilisés à part dans le budget mais dans la rubrique générale des «taxes et autres revenus» ; car selon le ministre des Finances «le gouvernement traite la compagnie Saudi ARAMCO - dont il est le principal actionnaire - comme un fournisseur de taxes, revenus et dividendes».

Cette année, les autorités ont relevé de 10 points le taux de la TVA (de 5 % à 15 %) pour alléger le déficit budgétaire, ce qui a suscité des réactions négatives dans la population. Celle-ci espère que la mesure sera reportée quand la crise sanitaire prendra fin - les vaccinations ont démarré - mais le ministre des Finances a nié que la réduction de la TVA soit envisagée à court ou moyen terme. Malgré la hausse en juillet de la TVA, les taxes sur les biens et services ont cependant diminué de 9 % en 2020 par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, si le gouvernement a pris tôt des mesures strictes sur le plan sanitaire pour limiter la pandémie du coronavirus, ses décisions pour soutenir l'économie nationale ont été nettement plus faibles que la moyenne des pays du G20 (3,1 % du PIB contre 9,7%). Le ministre de l'économie justifie cette politique en disant que les stimulations ont été concentrées sur les secteurs économiques les plus affectés et que le résultat est une récession saoudienne parmi les plus faibles au sein du G20. Un des facteurs est apparemment que le confinement de la population a eu moins d'effet qu'ailleurs car 80 % des actifs saoudiens travaillent dans l'administration où la productivité est faible ...

En revanche, les secteurs du e-commerce, des télécommunications et de la santé ont naturellement bénéficié de la crise sanitaire. Il en va de même des start-ups dans la livraison à domicile de l'alimentation.

Quant au PIF, qui a investi à l'étranger au printemps dernier, il devrait fournir 6,66 Mds $ de dividendes au gouvernement.

A l'occasion de la présentation du budget, le Roi, le prince héritier et le ministre des Finances se sont voulus résolument optimistes en déclarant que «si l'année 2020 avait été dure pour tout le monde, l'économie saoudienne s'était montrée résiliente, la crise avait été gérée efficacement et le royaume allait poursuivre sa marche vers le développement global» ●

REGARD D'EXPERTE

Se réinventer pour dessiner l'entreprise

Mathilde AUBINAUD
diplômée d'ASSAS et du CELSA en stratégie de marque branding, est communicante et plume. Après avoir été responsable des relations publiques, elle enseigne la communication et décrypte régulièrement la communication politique. Son 6ème livre La Saga des Audacieux, est paru chez VA Editions.

De la confection du chapon farci aux desserts provençaux, nous voici bien affairés en ces préparatifs de Noël. Ces respirations artistiques mobilisent nos sens comme notre attention et nous éloignent, quelques temps, de l'ordinateur dont le son du clavier a rythmé nombre de nos journées depuis les débuts de la crise de la Covid-19. Formats et rendez-vous ont été pensés autrement ; face à l'usure et à la lassitude de l'écran. Il en va de même de la façon de continuer à tisser un lien entre les parties prenantes avec le seul prisme de l'écran. La figure du dirigeant, quant à elle, a été mise en exergue autrement. Dans ce contexte de crise sanitaire qui se prolonge, mois après mois, la prise de parole de celui-ci est cruciale. Il incarne et porte une vision. On se souvient des nombreuses et importantes interventions, dès le début de la pandémie, de Dominique Schelcher, président de Système U sur les réseaux sociaux. Voici le dirigeant pleinement mobilisé. Celui-ci se doit d'accompagner ses équipes et de fixer un cap ainsi qu'une direction à suivre. Elle fédère et mobilise.

Des actes

Alors que les postures sur le nouveau monde ont été légion, il est de mise de penser un leadership en l'incarnant à travers une attitude et des actions menées tangibles. Loin de sursignifier par une stature, le dirigeant est celui qui fait et qui agit. « Les actes comptent tout autant que la parole » ; parole précieuse d'un grand leader, Gérald Karsenti, président de SAP France. Il traduit, là, sa vision à travers des initiatives et des combats qu'il porte. Un dirigeant est pleinement présent. Parce qu'il a fait un travail sur lui-même, il est capable de pivoter et d'ajuster, surtout en contexte de crise.

Il endosse véritablement son costume de leader quand la vision qu'il porte s'inscrit en cohérence avec la société et ses enjeux. La question du sens est essentielle, le directeur général de la MAIF, Pascal Demurger, dans son livre L'Entreprise du XXIème siècle sera politique ou ne sera plus, en appelle « à la conscience des dirigeants ». Pour lui, « nous ne pouvons pas continuer à détruire notre environnement, à hypothéquer notre avenir et à étouffer nos consciences ». Un rythme ternaire qui invite à aiguiser notre regard et à prendre nos responsabilités dans la société. Ne pas être installé. « Cette crise oblige les entreprises à se réinventer en partie et impose à des pans entiers de l'économie de se reconstruire », considère dans la Harvard Business Review France, Olivier Girard, président d'Accenture pour la France et le Benelux. Un état d'esprit pour s'autoriser à se réinventer et à déplacer son regard permettra de redessiner notre appréhension de l'entreprise de demain ●

REGARD D'EXPERT

Du bon et du mauvais usage de l'intelligence collective

Didier LE BRET
associé senior ESL Network, est diplomate de carrière. Il est notamment nommé ambassadeur de France en Haïti en septembre 2009, fonction qu'il exerce jusqu'en décembre 2012. Durant sa mission, il aura eu à gérer et à coordonner la réponse française au séisme du 12 janvier 2010. Il dirige le Centre de crise du Quai d'Orsay de 2012 à 2015 avant d'être nommé Coordonnateur national du renseignement, auprès du Président de la République, fonction qu'il exerce de mai 2015 à septembre 2016.

Le quinquennat d'Emmanuel Macron aura beaucoup fait appel à l'intelligence collective des Français : dans sa conquête du pouvoir (« la grande marche » pour l'élaboration du programme de campagne), lorsqu'il s'est agi d'éteindre la protestation sociale née du mouvement des gilets jaunes fin 2019, et plus récemment à travers le tirage au sort de 150 Français chargés d'aider le gouvernement à trancher le nœud gordien des fins de mois et de la fin du monde (le social versus le climat). On aurait pu citer également le Ségur de la santé ou encore les Etats généraux de l'alimentation, en attendant sans doute un Grenelle de la sécurité.

Ces initiatives s'inscrivent le plus souvent, selon la terminologie convenue (et donc anglosaxonne), dans une logique de bottom up et elles privilégient l'open source (à des fins bien sûr de transparence). Au moment où la démocratie représentative marque de sérieux signes de fatigue, ces consultations sont les bienvenues : elles correspondent à une demande légitime des Français, qui souhaitent participer davantage à la vie de la cité et veulent prendre une part plus active dans l'élaboration des décisions qui les concernent. Dans la pratique, il s'agit d'une arme à double tranchant. Cyril Dion l'a rappelé de manière crue au Chef de l'Etat : « tenir sa parole, pour un président de la République, c'est le socle de nos démocraties ». A défaut, la consultation a tôt fait de se retourner contre ses initiateurs.

Le 15 janvier 2019, annoncé et « cadré » dans une lettre du Chef de l'Etat à ses administrés, le grand débat national suscitait ainsi un réel engouement dans le pays. Les Français, comme on les y a invité, ont fait part de leurs doléances, mot au fond impropre, puisqu'on y trouve aussi bien des récriminations que des propositions, des analyses, voire des récits de vie ou de simples témoignages. Face à cette avalanche d'écrits, des centaines de milliers de pages qualifiées par des chercheurs de « trésor national », la réponse s'est bornée à un coup de pouce symbolique au SMIC plus un léger coût de rabot de la CSG pour les plus petites retraites. Rien sur l'aspiration des Français à être mieux gouvernés, rien sur le référendum d'initiative citoyenne ou le vote blanc. Sans même parler de l'ISF ou des écarts de salaires qui se sont dangereusement creusés au cours des dernières décennies. Tout ceci était hors champ, en dehors même de la consultation.

Dans moins d'un mois, date anniversaire du Grand Débat National, le gouvernement devra expliquer pourquoi seuls des cabinets de conseil privés auront eu finalement accès à ce patrimoine vivant pour n'en tirer que des enseignements convenus au terme de ce qui s'apparente hélas à de la mauvaise communication politique. Les chercheurs, eux, devront se contenter de faire le tour des centres d'archives des 101 départements que compte notre pays, sans possibilité de traitement à une échelle globale. Quant aux simples citoyens, ils conserveront le goût amer d'une promesse non tenue et d'une consultation pour rien.

A défaut, un collectif de chercheurs et de citoyens a repris la balle au bond et invite les auteurs de doléances à les transmettre à l'association qui se chargera de les mettre en ligne (promesse faite par le Chef de l'Etat lui-même), de les diffuser et de les traiter. Le nom de code de cette opération : https://rendezlesdoleances.fr/ Avec un rendez-vous dans un an : la publication chez JC Lattès d'une anthologie commentée, qui pourra inspirer, voire nourrir les programmes des candidats en 2022 ! ●

REGARD D'EXPERT

La situation politique en Algérie

Fayçal KHALEF
est associé gérant et cofondateur de Dey Capital, partenaire d'ESL en Algérie. Il a débuté sa carrière au contrôle financier de la division Afrique de Schneider Electric Industries. Il rejoindra plus tard British American Tobacco en qualité de Directeur Juridique et des Relations Institutionnelles, incluant une forte activité de Relations Publiques dans le cadre de la défense des intérêts de l'industrie du tabac. Fayçal KHALEF est diplômé de HEC Paris et de la faculté de droit Panthéon-Sorbonne.

Hichem BOUCHOUAREB
est associé gérant et cofondateur de Dey Capital, partenaire d'ESL en Algérie. Il compte plus de 20 ans d'expérience dans le secteur financier et bancaire. Il débute sa carrière à Paris au sein de ADI, société de gestion alternative avant de rejoindre HSBC Global Asset Management à Paris puis, successivement, Société Générale Private Banking et Compagnie Monégasque de Banque à Monaco. Hichem BOUCHOUAREB est diplômé de l'ESCP Europe.

La gestion de la crise de la COVID-19 a rapidement atteint ses limites en Algérie malgré des restrictions drastiques de circulation des personnes à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, les frontières terrestres, maritimes et aériennes étant closes depuis maintenant la mi-mars.

Si le début de la crise sanitaire a laissé entrevoir des signes d'espoir par la faiblesse de la progression « officielle » des chiffres de contaminations quotidiennes, un relâchement observé durant une partie de l'été, tant de la part des autorités que de la part de la population, a provoqué un net regain des infections, obligeant de fait le gouvernement à la réinstauration d'un couvre-feu plus restrictif, à la fermeture à nouveau des lieux de convivialité pour obliger la population à se confiner chez elle de 20:00 à 5:00, dans la majeure partie du territoire, sans pour autant remettre en question ni la rentrée scolaire ni les rassemblements durant les heures de prière dans les mosquées. S'il est intéressant de noter que les mesures entreprises pour contenir le fléau s'inscrivent dans une logique assez similaire à celle en cours ailleurs, la faiblesse de leur exécution, due à un certain laxisme des autorités sur le terrain, laisse douter de leur efficacité, bien que les chiffres officiels indiquent actuellement une décrue des contaminations après une forte augmentation des cas quotidiens.

Sur le front du vaccin, l'Algérie se place dans une attitude attentiste, n'ayant pas encore arrêté de choix quant au vaccin retenu, et sans véritable stratégie de vaccination, mettant parfois à jour une certaine cacophonie officielle à travers des annonces contradictoires, mais surtout non concertées, en haut lieu.

Sur le front politique, les autorités algériennes ont adopté un tour de vis sécuritaire se traduisant par une répression sans précédent des libertés, la mise sous écrou de toute voix dissonante, particulièrement dans la corporation journalistique qui n'avait pas connu pareil harcèlement y compris sous l'ère Bouteflika. Les espoirs d'ouverture du printemps algérien semblent progressivement s'étioler à la faveur de la crise sanitaire qui a grandement appuyé les dirigeants algériens dans leur verrouillage des libertés.

Cela étant, cette stratégie demeure fragile du fait d'un gouvernement (déjà remanié trois fois en moins d'une année), complètement tétanisé :

- manquant foncièrement de volontarisme et de créativité sur le front économique et financier malgré l'urgence dictée par l'effondrement de ses ressources financières, tant internes qu'externes ;
- manquant de responsabilité et de courage afin d'engager des réformes sociales lourdes qui, au fur et à mesure de leur ajournement systématique, n'en seront, in fine, que plus douloureuses.

A défaut, le gouvernement algérien adopte une attitude victimaire justifiant un certain immobilisme en invoquant tantôt les errements du passé, tantôt le manque d'esprit citoyen de la population, tout en faisant dans l'incantation. En attendant, la monnaie algérienne a dévissé de plus de 15% en seulement quelques semaines par rapport à l'euro, la Banque d'Algérie assurant une gestion administrative du taux de change, en l'absence de toute mesure structurelle d'accompagnement à même d'atténuer le choc inflationniste dans un pays dont l'essentiel de la consommation est tiré des importations.

Désormais, toute voix discordante est qualifiée d'« ennemie de l'Algérie », y compris et surtout lorsque des institutions étrangères s'expriment à charge (on pourra évoquer la réaction virulente d'Alger à l'égard du Parlement Européen ayant récemment initié un débat sur la question des libertés en Algérie), quand tout appui implicite, tel celui donné par le Président Macron à l'action du Président algérien, est passé sous un silence bienveillant.

Ainsi, la situation politique algérienne est aujourd'hui aggravée par une absence prolongée de plus de deux mois du Président Tebboune évacué en urgence en Allemagne suite à son affection par une forme sévère de la COVID-19. Le black-out total autour de son état de santé, nonobstant le fait qu'il ait renvoyé aux algériens un souvenir vivace des jours ayant précédé la chute du régime Bouteflika, a donné lieu à de multiples rumeurs, entretenues ou non, poussant le président algérien à court-circuiter de manière inédite les canaux de communication officiels en diffusant une vidéo sur les réseaux sociaux se voulant rassurante.

En tout état de cause, la crise sanitaire et ses corollaires auront mis à nu un certain nombre de facteurs-clés de la donnée algérienne :

- une mauvaise gouvernance, si ce n'est une non-gouvernance, endémique, basée sur une fuite permanente de la responsabilité ;
- une lutte de clans pluridimensionnelle caractéristique des rapports de force dans les hautes sphères du pouvoir ;
- une Algérie de plus en plus isolée et inaudible sur la scène internationale, en pleine traversée du désert diplomatique, car empêtrée dans ses dissensions internes qui l'ont réduite à assister, désabusée, aux récents développements dans son voisinage immédiat :
  - le dossier libyen, échappant totalement à son arbitrage ;
  - et le Maroc normalisant ses relations avec Israël en échange de la reconnaissance par les États-Unis de la souveraineté du royaume chérifien sur le Sahara Occidental.

Le peuple algérien demeure pendant ce temps un spectateur malheureux d'enjeux qui se jouent dans des sphères sur lesquelles il n'a encore aucune emprise, et à qui l'on n'offre d'autres choix que celui de regarder le passé et de subir un futur pour le moins sombre, avec la crainte de plus en plus vive que ce dernier ne se décide en Europe, au FMI ou ailleurs. La souveraineté dont on lui rebat tant les oreilles sera devenue alors un concept bien obsolète, la géostratégie et l'économie reprenant le dessus sur la simple géographie ●

À propos de nous

Xavier DESMAISON
CEO
x.desmaison@antidox.fr

Antidox est un cabinet de conseil en stratégie de communication et d'opinion à forte dominante digitale. Antidox positionne les dirigeants au cœur des débats d'idées et connecte les organisations à leur écosystème : des décideurs aux influenceurs, des consommateurs aux collaborateurs.

Alexandre MEDVEDOWSKY
Président du Directoire
alexandrem@eslnetwork.com

Le Groupe ESL & Network s'est imposé comme l'un des leaders français et européens de l'intelligence économique, de l'accompagnement stratégique et des affaires publiques. ESL & Network conseille aujourd'hui les plus grandes entreprises françaises et les accompagne dans leurs décisions stratégiques, en France comme à l'international. Le Groupe conseille également des Etats et gouvernements.

Pour vous abonner à la newsletter :
Merci d'envoyer un mail à contact@antidox.fr ou jbenadibah@eslnetwork.com

Antidox
16 rue d'Athènes 75009 Paris, France T. +33 1 40 41 67 39

ESL & Network
40-42 rue La Boétie 75008 Paris, France T. +33 1 40 73 14 00